

Domaine : Médecine - **Thématique(s) :** Chirurgie
DIPLÔMES D'UNIVERSITÉ (DU, DIU)

DIU – CHIRURGIE DE LA MAIN ET DU MEMBRE SUPÉRIEUR

🕒 Durée de la formation : 1re année 54h _ 2e année 48h **Modalité :** Présentiel
📅 Dates : Voir le calendrier
📍 Lieu : Faculté de Santé- site Saint Antoine
€ Tarif : Voir ci-dessous

Attention : les droits d'inscription sont à acquitter pour chaque année d'inscription

Cette formation diplômante peut entrer dans le cadre de la :

Formation Universitaire Junior (FUJ) : **770 €**
Étudiants en formation initiale sans interruption d'études, inscrits en DN ou DE (hors DU-DIU) au titre de l'année en cours ou diplômés de moins de 2 ans

Formation Continue Individuelle (FCI) : **1 020 €**
Libéraux, salariés et individuels non pris en charge

Formation Continue Employeur (FCE) : **1 020 €**
Demandeurs d'emploi et salariés avec prise en charge financière

OBJECTIFS

En 1re année :

Acquérir les notions de bases pour la prise en charge des principales pathologies et notamment les traumatismes de la main et du membre supérieur.

Savoir examiner une urgence traumatologique, faire un bilan des lésions, connaître les techniques chirurgicales les plus appropriées et les bases anatomiques et physiologiques de la chirurgie de la main et du membre supérieur.

Cette 1re année représente une ouverture vers la spécialité de Chirurgie de la main (la validation d'un DIU en deux ans est un pré-requis pour obtenir le droit au titre auprès du Conseil de l'ordre des médecins).

En 2e année :

Approfondir ses connaissances dans des domaines moins connus, tels que main congénitale, chirurgie reconstructive, pathologie dégénérative du membre supérieur.

PUBLIC VISÉ ET PRÉ-REQUIS

DESC chirurgie orthopédique et chirurgie plastique, Chirugiens orthopédistes ou plasticiens.

Docteurs en médecine – Internes, DES en chirurgie ou inscrits en AFS, AFSA sont autorisés à suivre exclusivement les cours de 1re année sous réserve de l'autorisation délivrée par le Responsable de l'enseignement.

Les stagiaires étudiants ayant validé la 1re année auront la possibilité de s'inscrire en 2e année dans un délai de 3 ans.

RESPONSABLE(S) PÉDAGOGIQUE



Adeline Cambon-Binder

INFORMATIONS

Responsable :

Dr Adeline Cambon-Binder

Codes Faculté de Santé :

1X025X (1re année)

2X025X (2e année)

Universités partenaires

- Lille
- Strasbourg, Nancy
- Besançon
- Université Paris Cité
- Bordeaux
- Grenoble, Lyon
- Marseille, Nice
- Montpellier, Toulouse
- Rouen, Caen
- Rennes, Brest
- Poitiers
- Angers, Nantes
- Tours

ORGANISATION

Première année : La traumatologie de la main (48 h) Théorie répartie en 8 sessions de 6 h
Participation au congrès annuel de l'Institut de la main et à celui de l'HEGP (à frais réduits).

1 séance pratique de dissections (6 h).

L'organisation de cette séance dépendra des conditions sanitaires.

Deuxième année : La main complexe congénitale et rhumatismale
8 sessions de 6 h

MÉTHODES

L'enseignement est organisé sous forme de cours en sessions présentielles d'enseignement dirigé et de cas cliniques couvrant la totalité du programme du Collège des Enseignants en Chirurgie de la Main, ainsi que de sessions en visioconférence.

Avant chaque session, l'étudiant doit visionner chez lui les documents postés sur la PEEM (plateforme d'enseignement électronique de la main) accessibles sur le site internet de la SFCM (Société Française de la Chirurgie de la Main) à l'adresse www.sfcm.fr.

Chaque session présentielle couvre un module du programme et s'étale sur une journée. Elle est dirigée par un enseignant coordinateur qui s'entoure d'un ou plusieurs enseignants et/ou chercheurs pour l'animer.

Est prévu un stage de 60 jour dans un lieu agréé par le Collège Français des Enseignants en Chirurgie de la Main, qui pourra être fragmenté avec accord du coordonnateur universitaire. Ce stage doit être effectué au cours des 2 ans du DIU.

Effectif max : 20 par an.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Examen de fin de première année :

A la fin de la 1re année d'inscription : 1 heure de QCM (question à choix multiple) nationaux notés /20 sur SIDES (Système Informatique Distribué d'Evaluation en Santé) portant sur le programme de première année.

La moyenne est requise pour valider la première année.

Examen final de la deuxième année comprend :

A la fin de la 2e année, organisé au niveau de chaque entité (Grand Sud, Grand Ouest, Paris-Est-Nord, Nancy

- une présentation du mémoire /20
- 2 cas cliniques /40, avec évaluation de l'assiduité.

L'épreuve de mémoire :

Les mémoires doivent être envoyés sous format PDF par voie électronique avec accusé réception à tous les membres du jury au minimum 10 jours avant l'examen final.

Un logiciel d'aide à la détection de plagiat sera utilisé pour chacun des mémoires. Le mémoire peut être envoyé sous la forme d'un article soumis ou publié à la condition d'être original.

Tout document envoyé après ce délai sera noté zéro.

Les épreuves orales ont lieu à huis clos.

La moyenne est requise pour valider la deuxième année. Une note inférieure à 5 à l'une des épreuves notées sur 20 est éliminatoire.

Le mémoire doit être dirigé par un des enseignants coordonnateurs du DIU ou bien par un autre sénior, après validation préalable du sujet auprès d'un des enseignants coordonnateurs.

La possession d'un DU ou DIU de microchirurgie est indispensable à l'obtention du diplôme final du DIU de chirurgie de la main.

Inscription administrative

Si candidature acceptée :

Faculté de Santé Sorbonne Université
Les Cordeliers, 15 rue de l'école de médecine

Esc.. H – RDC – 75006 Paris
medecine-dfs-scol3@sorbonne-universite.fr

Permanence téléphonique : 01 71 11 96 27

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h30 à 11h30

Ouvert au public :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 13h à 16h

Pour une prise en charge employeur ou organisme financeur :

Télécharger le dossier de prise en charge
1re Année :

Télécharger le dossier de prise en charge

2e Année :

Formation Continue Santé
Pôle DU-DIU

Campus Pierre et Marie Curie

4 place Jussieu – BC1520

75252 Paris Cedex 05

Tél. : 01 44 27 82 47 (49 ou 45)

fcmedecine@sorbonne-universite.fr

Le DIU est validé si le candidat ou la candidate a la moyenne au total des épreuves des 2 ans. Donc pas de redoublement prévu à l'issue de la 1^{re} année.

En cas de note éliminatoire à l'issue de la 2^e année (inférieure à 9/20), l'étudiant devra redoubler la même année et repasser l'examen.

POUR CANDIDATER

Envoyer un CV et une lettre de motivation :

Pour les 1^{res} années : Lettre de motivation + CV

Pour les 2^{es} années : Demande écrite + attestation de réussite de 1^{re} année

Adresser au Docteur Adeline Cambon-Binder :

Hôpital Saint-Antoine

Service de Chirurgie Orthopédique

184, rue du Faubourg Saint-Antoine

75571 Paris Cedex 12

Secrétaire : Sylvie Le Bourhis

Tél. : 01 49 28 26 02

sylvie.lebourhis@aphp.fr
